

# **PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE NIVILLAC**

## **Compte tenu :**

- Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire,
- Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,
- De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,
- Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles rencontrées parfois par les parents pour les aider,
- Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

## **La commune de Nivillac, 4 107 habitants en milieu rural, prend en compte les enfants et les jeunes durant leurs temps libres (périscolaires et extrascolaires) et s'est fixée les objectifs suivants :**

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

## **Mise en place de moyens :**

- L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité à l'école et à la famille,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,

- Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

### **Actions sur le terrain :**

- Centre de loisirs maternel pour les 3-6 ans, rue des ajoncs, capacité 50 enfants,
- Centre de loisirs 6-17 ans, rue des ajoncs, capacité 80 enfants,
- Centre de loisirs le mercredi 3-13 ans, rue des ajoncs, capacité 48 enfants,
- Eveil culturel : atelier arts plastiques
- Création d'un centre d'éveil à la musique,
- Point Information Jeunesse,
- Cybercommune,
- Soutien des initiatives associatives liées au présent projet éducatif.

### **L'organisateur pourra vérifier le respect de son projet éducatif par :**

- Les bilans annuels des différentes activités,
- Les réunions du comité de pilotage du contrat temps libre,
- Différentes réunions, discussions formelles et informelles.